

# **FCP de droit français HSBC ACTIONS EUROPE**

Rapport annuel au 28 juin 2024

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Sommaire

Pages

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>4</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>15</b>
<b>Certification du Commissaire aux Comptes</b>	<b>17</b>
<b>Comptes Annuels</b>	<b>21</b>
Bilan Actif	22
Bilan Passif	23
Hors-Bilan	24
Comptes de Résultat	25
<b>Annexes</b>	<b>26</b>
Règles et méthodes comptables	27
Evolution de l'Actif Net	33
Compléments d'information	34
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	46

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Informations concernant les placements et la gestion

### **Société de gestion**

HSBC Global Asset Management (France)

### **Dépositaire et Conservateur**

CACEIS Bank

### **Gestionnaire comptable par délégation**

CACEIS Fund Administration

### **Commissaire aux comptes**

KPMG Audit

## Rapport d'activité

### Panorama macroéconomique

Le troisième trimestre (T3) 2023 a vu se développer un découplage, avec la résilience de l'économie américaine face au ralentissement de la Chine et de l'Europe. Le PIB américain au T2 est ainsi ressorti supérieur aux attentes, tiré par la consommation des ménages et les investissements d'infrastructure qui ont plus compensé le ralentissement du marché immobilier. En zone euro, la quasi-stagnation du PIB au T2 (0.1% t/t), avec une demande intérieure atone, sous-tend des divergences dans la région, avec une contraction du PIB en Italie (-0.4% t/t) et aux Pays-Bas (-0.2% t/t) et une stagnation en Allemagne, face à une expansion en France (+0.5% t/t) et en Espagne (+0.5% t/t). Les politiques fiscales visant à soutenir la transition énergétique et le développement des industries de pointe ont en partie contribué à ces divergences. Aux Etats-Unis, les programmes « Inflation Reduction Act », et « Chips Act » ont entraîné 240 milliards USD de projets d'investissements dans le secteur manufacturier, soit environ la moitié de l'objectif. L'Espagne continue de bénéficier des subventions du programme de l'Union européenne (Next Generation EU). En Italie, la réduction graduelle des aides à la rénovation énergétique résidentielle a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Dans les pays émergents, les publications économiques en Chine ont continué de décevoir malgré les nouvelles mesures de soutien au crédit, et l'assouplissement des contraintes réglementaires sur le marché immobilier. Au T3, les prévisions de croissance<sup>1</sup> ont donc été révisées à la baisse, en Chine 5.0% en 2023 et 4.5% en 2024 (contre respectivement 5.5% et 4.9% fin juin), mais aussi en zone euro (0.5% en 2023 et 0.8% en 2024, contre respectivement 0.6% et 1.0% fin juin). A l'inverse, les Etats-Unis ont vu leur prévision de croissance relever, à 2.1% en 2023 et 0.9% en 2024 (contre respectivement 1.3% et 0.8% fin juin). La persistance d'une inflation élevée aux Etats-Unis (3.7% en août contre 4.0% en juin), et en zone euro (5.2% en août contre 5.5% en juin) n'a pas permis de rassurer les banquiers centraux dans un contexte de remontée du prix du baril, et de progression salariale soutenue (+4.3% a/a aux Etats-Unis, et +5.5% a/a en zone euro). Malgré des conditions monétaires restrictives, les revenus réels ont en effet tendance à s'améliorer, ce qui contribue à soutenir la consommation, ce qui augmente les risques d'effets de second tour. Ainsi les prévisions médianes des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine signalent plutôt un atterrissage en douceur de l'économie américaine (avec une croissance du PIB de 2.1% en 2023 et 1.5% en 2024, donc une prévision supérieure au consensus des économistes), ce qui implique de repousser le cycle de baisses de taux au second semestre 2024.

Au quatrième trimestre 2023 (T4), le scénario d'atterrissage économique en douceur ou « soft landing » a dominé sur celui de récession. Le combat des banques centrales contre l'inflation semble donc avoir été gagné sans entraîner de poursuite du resserrement monétaire et de risque de récession forte. La croissance chinoise a surpris à la hausse au T3 (4.9% en variation annuelle) contre 4.5% attendu. Le PIB américain a une nouvelle fois surpassé les attentes au T3 (+4.9% en variation trimestrielle annualisée contre 4.5% attendu). Aux Etats-Unis, la consommation des ménages et les investissements des entreprises ont en effet accéléré au T3 par rapport au T2, avec une relative résilience du marché du travail (taux de chômage à 3.7% en novembre après un plus bas historique à 3.4% en avril), et des salaires (+4% en variation annuelle en novembre), ainsi qu'une amélioration de la productivité. En Europe, les enquêtes des directeurs d'achat continuent d'annoncer une contraction de l'activité depuis l'été. En effet, l'économie a continué de se dégrader au T3 : PIB du Royaume Uni -0.1% en variation trimestrielle (t/t) au T3 (contre +0.1% t/t au T2) ; PIB de la zone euro -0.1% t/t (contre +0.1% t/t au T2) tiré à la baisse par une décélération des stocks, et les contractions en Allemagne, France, Pays Bas et Irlande. Dans ce contexte, la forte

<sup>1</sup> Consensus Bloomberg au 30/09/2023.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

décélération de l'inflation a surpris au cours du trimestre (variation annuelle en novembre), à 3.1% aux Etats-Unis, 2.4% en zone euro, et 3.9% au Royaume-Uni. Les prévisions de croissance du PIB<sup>2</sup> ont donc été révisées à la hausse aux Etats-Unis (2.4% en 2023 ; 1.3% en 2024). En revanche, la zone euro a vu ses perspectives de croissance du PIB s'éroder en 2024 (PIB +0.7%), ainsi qu'au Royaume Uni (PIB +0.3%). Cependant, ces prévisions ne montrent pas le clivage des économistes. D'un côté, certains anticipent une reprise relativement rapide, portée par la consommation privée, l'amélioration des revenus réels des ménages, un retour de l'assouplissement des banques centrales, avec une inflation aux alentours de 2.5%-3% en moyenne en 2024. D'un autre côté, certains économistes envisagent la poursuite du ralentissement économique, en raison du décalage de l'effet des resserrements monétaires, de la hausse des faillites d'entreprise, d'une montée du chômage, avec pour conséquence un recul de la consommation. Ce scénario intègre donc une phase de récession avec une reprise lente qui devraient comprimer l'inflation en-dessous de 2% fin 2024.

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024<sup>3</sup> à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes<sup>4</sup> tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue<sup>4</sup> de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à

<sup>2</sup> Consensus Bloomberg au 31/12/2023.

<sup>3</sup> Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

## Panorama financier

Au troisième trimestre (T3) 2023, les investisseurs ont continué de repousser leurs attentes quant à l'échéance et l'ampleur des baisses de taux directeurs, ce qui a pesé sur les marchés obligataires des pays développés et émergents. Dans le même temps, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, mais aussi en Europe, ont contribué à la remontée des taux longs, et une moindre inversion des courbes de taux 2-10 ans. Ainsi la hausse des primes de terme a reflété l'augmentation de la rémunération demandée par les investisseurs pour la détention de titres à longues maturités dans un contexte où l'inflation risque d'être plus persistante. Elle répond aussi à la poursuite de la normalisation des bilans des banques centrales. La Réserve fédérale américaine (Fed) poursuit en effet la vente active des obligations souveraines détenues dans son bilan, et la Banque centrale européenne a arrêté de réinvestir la totalité de ses titres arrivant à maturité dans le cadre de son programme régulier. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont bondi au T3, proches des niveaux de 2007 aux Etats-Unis (+73pdb au T3 à 4.57% à fin septembre). En zone euro, les rendements souverains ont rejoint leurs niveaux de 2011, en Allemagne (2.84% à fin septembre, soit +45pdb au T3) et en France (+47pdb à 3.40%). Les annonces budgétaires en zone euro, avec des prévisions économiques optimistes et des efforts jugés insuffisants sur la trajectoire de la dette ont entraîné une hausse des rendements plus rapides sur les obligations de la périphérie de la zone euro comparée à l'Allemagne, notamment en Italie (+71pdb 4.78%), en Grèce (+69pdb 4.34%) et en Espagne (+55pdb 3.93%). Sur les marchés de crédit, les « spreads » de crédit (ou écarts de taux) se sont resserrés dans l'ensemble, à l'exception du segment High Yield américain fragilisé par la perspective de politiques monétaires plus durablement restrictives. Les difficultés du secteur immobilier chinois et le durcissement des conditions financières ont contribué au recul des marchés boursiers (indice MSCI World\*), de -2.4% en variation trimestrielle (t/t), avec les sous-performances de la Chine (MSCI -4.5% t/t), Taiwan (-7.1% t/t) et la Corée du sud (-6.6% t/t). Les prix du pétrole (WTI) ont bondi de +29% t/t à USD 90.8 USD le baril suite à la baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, et aux annonces de l'Arabie Saoudite et de la Russie qui prolongeront les réductions de leurs productions jusqu'à la fin d'année. Enfin sur les marchés des changes, la résilience de l'économie américaine, en découplage face au ralentissement plus prononcé en Chine et en Europe a favorisé la remontée du dollar américain contre les devises de ses partenaires (indice DXY<sup>4</sup> +3.2% t/t).

<sup>4</sup> Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

Au quatrième trimestre (T4) 2023, les marchés sont brusquement repartis à la hausse (indice MSCI\* World +9.5% en variation trimestrielle t/t ; +22.2% en variation annuelle a/a) à la suite des publications d'inflation inférieures aux attentes, et cela malgré la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient. Ces derniers ont fait bondir les prix de l'or (+11.6% t/t) et du blé (9.5% t/t), sans pour autant malgré tout déclencher un emballement des prix de l'énergie, bien au contraire : pétrole WTI -21.7% t/t à 71.7 USD/ baril ; prix du gaz -7% t/t. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe ont dominé malgré le ralentissement économique, ce qui permet d'envisager un scénario de « soft landing » ou ralentissement en douceur, plutôt que de forte récession. Ce scénario « soft landing » dominant a donc entraîné une surperformance des marchés boursiers des pays développés (indice MSCI DM +10% t/t ; +23.7% a/a) contre ceux des pays émergents (indice MSCI EM +5.6% t/t ; +10.3% a/a). Le recul de la bourse chinoise (indice MSCI -4.8% t/t ; -10.3% a/a) a en effet plombé l'indice régional, malgré les forts rebonds observés au Mexique (indice MSCI +15.8% t/t ; +23% a/a), au Brésil (indice MSCI +14.6% t/t ; +22.7% a/a) ou en Inde ((indice MSCI +22% t/t ; +12% a/a). Dans le contexte d'une désinflation plus rapide que prévu, les marchés ont perçu un revirement baissier des anticipations de taux des banques centrales. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a d'ailleurs confirmé ce biais plus accommodant en décembre avec de nouvelles prévisions médianes sur les taux officiels qui intègrent 75pdb de baisses pour 2024. Ce virage plus accommodant est cependant moins net en Europe. La Banque Centrale européenne (BCE) est restée plutôt vigilante sur les perspectives d'inflation en raison des hausses salariales et des risques de perte de productivité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a conservé un biais de politique monétaire restrictive. Au final, les marchés ont intégré des attentes d'assouplissement monétaire d'environ -150pdb en 2024, bien plus élevées que celles suggérées par les communications des banques centrales. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont enregistré de belles performances au T4. Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont globalement baissé, et surtout sur les marchés des pays développés : -69pdb aux Etats-Unis, à 3.88% ; -81pdb en Allemagne, à 2.02% ; -84pdb en France à 2.56% -90pdb au Royaume-Uni à 3.54%, et -108.2pdb en Italie à 3.70%. Le virage plus accommodant de la Fed a entraîné une baisse du dollar US face aux devises de ses partenaires (indice DXY -4.6% t/t) avec, dans un contexte de tensions géopolitiques, une surperformance du franc suisse (+8.8% t/t) et du yen (+5.9%).

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI\* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI\* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorable au dollar US (indice DXY<sup>6</sup> +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY<sup>6</sup> +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

\*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.  
Source : données Bloomberg au 29/06/2024.

## Politique de gestion

Après avoir affiché une forte baisse pendant le premier semestre de l'année 2022, les marchés actions européens, malgré de nombreux vents contraires tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, la reprise de l'inflation, des taux d'intérêt en forte hausse et des craintes persistantes sur la croissance, se sont finalement bien comportés, les investisseurs estimant que le pire était sans doute derrière eux. Sur l'exercice 2022 – 2023, le MSCI Europe GDP Weighted (NR) a progressé de 19.6%.

Le Fonds affiche une performance brute proche de celle de son indice de référence indicatif\*.

Les biais sectoriels ont eu un impact défavorable. Le Fonds a été pénalisé par sa surpondération sur les télécoms ainsi que par la sous-pondération sur les secteurs de croissance tels que le luxe et les semi-conducteurs. Toutefois, la surpondération sur les secteurs de la finance et la sous-pondération sur les secteurs de la santé et de l'immobilier ont compensé en partie ces effets.

La sélection de titres a en revanche eu un impact positif sur la performance. La stratégie a rencontré de large succès au sein de la consommation discrétionnaire (Inditex), des biens d'investissement (Siemens, ACS, Saint-Gobain, Ferguson) et des financières (Munich Re, Unicredit, ING). On peut en outre noter les beaux parcours de Engie, Verallia, CRH et Stellantis. La sélection a cependant

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

essuyé quelques revers dans la santé (Philips, Grifols, Fresenius) et sur Téléperformance qui a fortement décroché à la suite de plusieurs erreurs stratégiques et de communications.

Sur la période, entre autres mouvements, les positions sur Fresenius, Prysmian, Société Générale, Credit Agricole, Rio Tinto, Arkema, Casino, Philips, ThyssenKrupp et Ahold ont été débouclées et des positions sur Air Liquide, BNP, Novo Nordisk, RELX, Unicredit, Commerzbank, Teleperformance, LVMH, SEB et Neste initiées.

La politique d'investissement du Fonds reste dominée par la mise en œuvre du processus profitabilité et valorisation qui privilégie les sociétés sous-valorisées par rapport à leur profitabilité structurelle.

\*MSCI Europe GDP Weighted dividendes nets réinvestis en euros

\*\*Source MSCI

## Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 12.49% pour les Parts AC et AD (Coupons réinvestis), 13.33% pour la Part B et 14.19% pour la Part Z. Les Parts I et K sont inactives.

A titre de comparaison, l'indice de référence du Fonds a progressé de 14.09%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

## PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le Fonds est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 81.82%.

## Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## **Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852**

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

## **Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)**

### **Contribution aux performances à moyen et long terme**

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière systématique et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Fonds.

La stratégie de gestion vise à identifier des valeurs présentant des décotes de valorisation relative à leur marché ou bien à leur secteur d'activité puis à valider cette sous-valorisation au travers d'une analyse fondamentale financière et extra financière portant notamment sur le caractère soutenable de la rentabilité de l'entreprise.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

#### ✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

#### ✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 23.08%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC :  $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min (Achat val mob ; Vente Val mob)}}{\text{AUM moyen}}$

#### ✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## ✓ Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

## ✓ Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

## Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice

### ➤ Le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Conformément à la nouvelle doctrine de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la modernisation des modalités applicables à la présentation, au contenu et au prélèvement des frais administratifs externes à la société de gestion, la rubrique des « **Frais** » a été mise à jour dans le prospectus.

La liste exhaustive des frais du deuxième bloc renommé « **Frais de fonctionnement et autres services** » (anciennement frais administratifs externes à la société de gestion) du tableau des frais est désormais détaillée sous le tableau et n'est plus limitative.

Par ailleurs, les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été actualisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC).

### ➤ Le 28 juin 2024

Une information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus du Fonds.

Le paragraphe relatif aux restrictions à l'émission et au rachat de parts pour les résidents canadiens a fait l'objet d'une mise à jour dans le prospectus.

Par ailleurs, les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été actualisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC).

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2023

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2023 représentent une population de 316 personnes en 2023.

En 2023 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

	2023				
	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en mars 2023 (au titre de la performance 2022) + rémunérations variables différées acquises en 2023	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 316 collaborateurs	28 044 672 €	11 624 581 €	10 338 975 €	1 285 606 €	39 669 253 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 364 899 €	5 389 839 €	4 158 019 €	1 231 820 €	12 754 738 €
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 544 612 €	1 584 813 €	1 230 486 €	354 327 €	4 129 425 €

(\*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2023 ainsi que le cash différé indexé payé en 2023.

(\*\*) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

## Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

### Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

### Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

## Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « *le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résident en France* ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion du Fonds, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des porteurs de parts en procédant à des réclamations pour le compte du Fonds lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux porteurs de parts. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement reçus au titre de ces réclamations est : Néant.

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

## Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
INDITEX	376 542,91	4 593 181,96
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	64 805,80	4 595 136,85
STELLANTIS NV	54 897,42	4 478 644,29
THYSSENKRUPP NUCERA AG & CO	2 631 580,00	1 778 881,03
COMMERZBANK AG	2 741 234,90	1 463 177,90
UNICREDIT SPA	52 658,55	3 860 031,57
BNP PARIBAS	59 544,15	3 824 275,09
REPSOL	54 934,34	3 380 498,44
VIVENDI	43 340,05	3 276 382,87
EDENRED	3 119 654,11	

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Informations réglementaires

### Rapport sur le suivi des risques

#### Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

### Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

## Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

## Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

**Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement HSBC ACTIONS EUROPE**

Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC ACTIONS EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Christophe Coquelin  
KPMG le 03/01/2025 17:43:48

Christophe Coquelin  
Associé

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Comptes Annuels

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Bilan Actif

Bilan Actif au 28/06/2024

Portefeuille : 109015 HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>208 939 990,88</b>	<b>207 119 082,32</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>208 939 990,88</b>	<b>207 119 082,32</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	208 939 990,88	207 119 082,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>206 997,14</b>	<b>166 109,99</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	206 997,14	166 109,99
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 236 048,15</b>	<b>7 776 791,02</b>
Liquidités	1 236 048,15	7 776 791,02
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>210 383 036,17</b>	<b>215 061 983,33</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Bilan Passif

Bilan Passif au 28/06/2024

Portefeuille : 109015 HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	201 508 411,40	214 396 330,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	17,26	72,35
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 570 520,93	-5 157 835,19
Résultat de l'exercice (a,b)	4 035 084,19	5 405 286,50
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>210 114 033,78</b>	<b>214 643 854,40</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>269 002,39</b>	<b>269 788,08</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	269 002,39	269 788,08
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		<b>148 340,85</b>
Concours bancaires courants		148 340,85
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>210 383 036,17</b>	<b>215 061 983,33</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Hors-Bilan

Hors-Bilan au 28/06/2024

Portefeuille : 109015 HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Compte de Résultat

Compte de Résultat au 28/06/2024

Portefeuille : 109015 HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	109 116,08	87 554,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 024 664,27	8 106 529,64
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>7 133 780,35</b>	<b>8 194 084,31</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	7 705,00	21 619,04
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>7 705,00</b>	<b>21 619,04</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>7 126 075,35</b>	<b>8 172 465,27</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 918 627,60	2 688 983,37
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>4 207 447,75</b>	<b>5 483 481,90</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-172 363,56	-78 195,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>4 035 084,19</b>	<b>5 405 286,50</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Annexes

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

## **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

	<b>Frais facturés à l'OPCVM :</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
1	Frais de gestion financière <sup>(1)</sup>	Actif Net	Parts AC et AD : 1,50% TTC maximum Parts I et B : 0,75% TTC maximum Part K : 0,325% TTC maximum Part Z : Néant
2	Frais administratifs externes à la société de gestion <sup>(2)</sup>		0,10% TTC maximum
3	Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs*
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* la part de l'actif net investie en OPC étant inférieure au seuil réglementaire de 20%

<sup>(1)</sup>Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

<sup>(2)</sup>Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

*I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :*

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

*II. Frais d'information clients et distributeurs :*

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

*III. Frais des données :*

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

*IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :*

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

*V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :*

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

**Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et listés ci-dessus, les coûts suivants :**

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Swing Pricing

### Mécanisme de Swing Pricing :

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

### Affectation des sommes distribuables

#### *Définition des sommes distribuables*

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### *Le résultat :*

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### *Les Plus et Moins-values :*

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC ACTIONS EUROPE AC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC ACTIONS EUROPE AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part HSBC ACTIONS EUROPE B	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC ACTIONS EUROPE Z	Capitalisation	Capitalisation

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 28/06/2024

Portefeuille : 109015 HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>214 643 854,40</b>	<b>194 362 872,97</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 596 630,44	8 832 013,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-46 570 769,35	-23 155 149,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 980 141,92	7 547 002,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 975 284,80	-12 568 044,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		16,73
Frais de transactions	-112 532,92	-88 718,45
Différences de change	136 921,55	215 281,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 326 334,82	34 122 642,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	37 694 156,27	21 367 821,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-21 367 821,45	12 754 820,77
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-118 710,03	-107 543,69
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 207 447,75	5 483 481,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>210 114 033,78</b>	<b>214 643 854,40</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 236 048,15	0,59
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 236 048,15	0,59								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	31 472 546,76	14,98	6 833 001,74	3,25	4 708 569,65	2,24		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	90 854,12	0,04					9 931,11	
Comptes financiers	113 370,15	0,05	32 953,96	0,02	82 804,91	0,04	154 522,11	0,07
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	206 020,34
	Autres créances	976,80
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>206 997,14</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	269 002,39
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>269 002,39</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-62 005,25</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	29 144,21400	11 037 360,03
Parts rachetées durant l'exercice	-51 300,35300	-20 614 214,58
Solde net des souscriptions/rachats	-22 156,13900	-9 576 854,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	438 732,32500	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	260,15400	74 270,85
Parts rachetées durant l'exercice	-3 329,14400	-974 524,90
Solde net des souscriptions/rachats	-3 068,99000	-900 254,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 368,05700	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	90,000	12 254,85
Parts rachetées durant l'exercice	-14 129,707	-1 795 722,16
Solde net des souscriptions/rachats	-14 039,707	-1 783 467,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 575,366	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 313,036	5 472 744,71
Parts rachetées durant l'exercice	-15 023,339	-23 186 307,71
Solde net des souscriptions/rachats	-11 710,303	-17 713 563,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 985,434	

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 773 456,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	76 322,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	60 020,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 827,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	17,26	72,35
Résultat	4 035 084,19	5 405 286,50
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>4 035 101,45</b>	<b>5 405 358,85</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 346 841,60	3 993 963,41
<b>Total</b>	<b>3 346 841,60</b>	<b>3 993 963,41</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	85 907,44	120 025,18
Report à nouveau de l'exercice	48,70	20,46
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>85 956,14</b>	<b>120 045,64</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	15 368,05700	18 437,04700
Distribution unitaire	5,59	6,51
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>12 597,73</b>	<b>15 463,40</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	174 475,74	233 167,53
<b>Total</b>	<b>174 475,74</b>	<b>233 167,53</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	427 827,97	1 058 182,27
<b>Total</b>	<b>427 827,97</b>	<b>1 058 182,27</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 570 520,93	-5 157 835,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>4 570 520,93</b>	<b>-5 157 835,19</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 026 592,92	-4 152 487,88
<b>Total</b>	<b>4 026 592,92</b>	<b>-4 152 487,88</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	103 278,59	-124 449,29
<b>Total</b>	<b>103 278,59</b>	<b>-124 449,29</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	151 103,26	-186 735,71
<b>Total</b>	<b>151 103,26</b>	<b>-186 735,71</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	289 546,16	-694 162,31
<b>Total</b>	<b>289 546,16</b>	<b>-694 162,31</b>

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>297 102 740,17</b>	<b>266 087 548,16</b>	<b>194 362 872,97</b>	<b>214 643 854,40</b>	<b>210 114 033,78</b>
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AC en EUR</b>					
Actif net	278 036 138,68	213 242 786,45	156 495 142,18	172 788 984,53	185 030 646,12
Nombre de titres	1 011 118,84100	609 624,93200	493 569,86800	460 888,46400	438 732,32500
Valeur liquidative unitaire	274,97	349,79	317,06	374,90	421,73
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-5,66	-5,93	7,38	-9,00	9,17
Capitalisation unitaire sur résultat	1,90	5,29	6,91	8,66	7,62
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE AD en EUR</b>					
Actif net	5 909 203,44	6 284 274,85	5 066 045,57	5 177 529,15	4 744 541,84
Nombre de titres	27 446,87500	23 105,81100	20 861,72000	18 437,04700	15 368,05700
Valeur liquidative unitaire	215,29	271,97	242,83	280,82	308,72
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-4,44	-4,59	5,67	-6,74	6,72
Distribution unitaire sur résultat	1,50	4,13	5,30	6,51	5,59
Crédit d'impôt unitaire	0,54	0,63	0,857	0,848	(*)
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE B en EUR</b>					
Actif net	158 345,91	134 303,11	8 287 873,92	7 783 538,82	6 962 030,84
Nombre de titres	1 888,730	1 250,276	84 501,413	66 615,073	52 575,366
Valeur liquidative unitaire	83,83	107,41	98,07	116,84	132,42
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,75	-1,81	2,27	-2,80	2,87
Capitalisation unitaire sur résultat	1,25	2,33	2,94	3,50	3,31

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
<b>Part HSBC ACTIONS EUROPE Z en EUR</b>					
Actif net	12 999 052,14	46 426 183,75	24 513 811,30	28 893 801,90	13 376 814,98
Nombre de titres	12 639,222	34 954,582	20 056,774	19 695,737	7 985,434
Valeur liquidative unitaire	1 028,46	1 328,18	1 222,22	1 467,00	1 675,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-21,07	-22,29	28,20	-35,24	36,25
Capitalisation unitaire sur résultat	23,55	37,61	46,71	53,72	53,57

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE-REG	EUR	24 913	6 464 923,50	3,07
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	28 939	2 557 628,82	1,21
COMMERZBANK AG	EUR	464 055	6 582 620,18	3,14
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	84 795	3 204 403,05	1,53
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	221 073	5 190 794,04	2,47
KION GROUP AG	EUR	67 348	2 632 633,32	1,26
SAP SE	EUR	23 912	4 531 802,24	2,15
SIEMENS AG-REG	EUR	40 066	6 960 265,52	3,31
VONOVIA SE	EUR	114 770	3 047 143,50	1,45
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>41 172 214,17</b>	<b>19,59</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ERSTE GROUP BANK	EUR	77 101	3 410 948,24	1,62
OMV AG	EUR	108 960	4 430 313,60	2,11
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>7 841 261,84</b>	<b>3,73</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	97 096	5 254 835,52	2,50
KBC GROUPE	EUR	106 426	7 013 473,40	3,34
SYENSQO SA	EUR	37 799	3 158 862,43	1,50
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>15 427 171,35</b>	<b>7,34</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	50 673	6 833 001,74	3,26
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>6 833 001,74</b>	<b>3,26</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	64 369	2 592 783,32	1,24
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	708 418	3 067 804,15	1,46
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	334 504	2 629 201,44	1,25
INDITEX	EUR	49 868	2 311 880,48	1,10
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>10 601 669,39</b>	<b>5,05</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE SA	EUR	21 078	3 399 459,84	1,62
AXA	EUR	175 892	5 377 018,44	2,56
CAPGEMINI SE	EUR	23 850	4 428 945,00	2,11
EDENRED	EUR	64 018	2 522 949,38	1,20
ENGIE	EUR	306 994	4 093 764,99	1,95
MICHELIN (CGDE)	EUR	58 820	2 123 990,20	1,01
REMY COINTREAU	EUR	31 798	2 477 064,20	1,18
SAINT-GOBAIN	EUR	70 752	5 138 010,24	2,44
SANOFI	EUR	42 874	3 856 087,56	1,84
SEB	EUR	27 456	2 624 793,60	1,25
SR TELEPERFORMANCE	EUR	24 326	2 392 218,84	1,13
THALES	EUR	19 699	2 945 000,50	1,40
TOTALENERGIES SE	EUR	133 209	8 302 916,97	3,95

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## 3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	137 686	3 844 193,12	1,83
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	58 658	1 987 333,04	0,95
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>55 513 745,92</b>	<b>26,42</b>
<b>IRLANDE</b>				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	264 117	2 579 894,86	1,23
CRH PLC	GBP	45 494	3 163 680,18	1,50
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	72 158	3 001 772,80	1,43
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>8 745 347,84</b>	<b>4,16</b>
<b>ITALIE</b>				
ENEL SPA	EUR	615 538	3 997 303,77	1,90
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 997 303,77</b>	<b>1,90</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
HEINEKEN	EUR	63 666	5 749 039,80	2,74
ING GROEP NV	EUR	464 290	7 410 996,98	3,52
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 788 457	6 402 676,06	3,05
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>19 562 712,84</b>	<b>9,31</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	111 490	3 290 062,86	1,56
ASTRAZENECA PLC	GBP	44 404	6 471 142,58	3,08
BARCLAYS PLC	GBP	1 505 158	3 708 527,52	1,77
BP PLC	GBP	747 525	4 189 701,95	1,99
FERGUSON PLC	GBP	13 473	2 420 960,72	1,15
INFORMA PLC	GBP	278 401	2 810 114,71	1,34
PRUDENTIAL PLC	GBP	327 385	2 773 997,57	1,32
RELX PLC	EUR	94 368	4 054 049,28	1,94
WHITBREAD PLC	GBP	75 362	2 644 358,67	1,26
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>32 362 915,86</b>	<b>15,41</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	58 974	2 174 076,51	1,03
UBS GROUP AG	CHF	171 440	4 708 569,65	2,24
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>6 882 646,16</b>	<b>3,27</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>208 939 990,88</b>	<b>99,44</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>208 939 990,88</b>	<b>99,44</b>
<b>Créances</b>			<b>206 997,14</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>			<b>-269 002,39</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 236 048,15</b>	<b>0,59</b>
<b>Actif net</b>			<b>210 114 033,78</b>	<b>100,00</b>

Part HSBC ACTIONS EUROPE AD	EUR	15 368,05700	308,72
Part HSBC ACTIONS EUROPE Z	EUR	7 985,434	1 675,15
Part HSBC ACTIONS EUROPE AC	EUR	438 732,32500	421,73
Part HSBC ACTIONS EUROPE B	EUR	52 575,366	132,42

# FCP HSBC ACTIONS EUROPE

## COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part HSBC ACTIONS EUROPE AD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	85 907,44	EUR	5,59	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	85 907,44	EUR	5,59	EUR